

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 57250 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 63/10**

(43) Date de publication :
31.05.2024

(21) N° Dépôt :
57250

(22) Date de Dépôt :
21.09.2020

(30) Données de Priorité :
01.10.2019 IT 201900017600

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/EP2020/076310 21.09.2020

(71) Demandeur(s) :
C.B. Srl Costruzioni Brescianini, Via Enrico Berlinguer 10/D-12 20005 Pogliano Milanese (MI) (IT)

(72) Inventeur(s) :
MANGIAMELI, Leonardo

(74) Mandataire :
SABA & CO., TMP

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP20775631.3

(54) Titre : **ATTACHE DE CÂBLE**

(57) Abrégé : L'invention porte sur une attache de câble (1), comprenant un corps d'attache (2) qui est pourvu d'une pluralité de fentes (3) qui sont disposées le long de l'extension de celui-ci pour le serrage.

REVENDICATIONS

1. Attache de câble (1), comprenant un corps d'attache (2), ledit corps (2) ayant une forme allongée et comprenant à une extrémité un élément de type plaque (6) et, à l'autre extrémité opposée, une bague d'entraînement (11), une paire de dents de retenue (8) étant agencées sur ledit élément de type plaque (6), qui se font face,
- 5 ledit corps d'attache (2) étant pourvu d'une pluralité de fentes (3) qui sont agencées le long de l'extension de celui-ci qui est utilisée pour le serrage, dans laquelle ledit élément de type plaque (6) est pourvu d'une pluralité de dents de mise en prise (7) qui sont adaptées pour se mettre en prise dans lesdites fentes (3) dudit corps d'attache (2), la paire de dents de retenue (8) étant agencée sur ledit élément de type plaque (6) perpendiculaire par
- 10 rapport à l'extension desdites dents de mise en prise (7), et dans laquelle ledit élément de type plaque (6) est creusé et pourvu d'un évidement sous les dents de mise en prise (7), de telle sorte que l'élément de type plaque (6) a une épaisseur inférieure au niveau desdites dents de mise en prise (7), afin de permettre la flexibilité dudit élément de type plaque (6) lorsqu'on fait coulisser ledit corps d'attache (2) entre ledit élément de type plaque (6) et
- 15 lesdites dents de retenue (8).
2. Attache selon la revendication 1, caractérisée en ce que lesdites fentes (3) sont agencées transversalement par rapport à l'extension du corps d'attache (2).
- 20 3. Attache selon la revendication 1, caractérisée en ce que lesdites dents de retenue (8) sont façonnées avec un plan incliné (9) au niveau de leur extrémité supérieure, afin de permettre la mise en prise dudit corps d'attache (2) dans une région intermédiaire du corps (2).
- 25 4. Attache selon la revendication 1, caractérisée en ce que lesdites dents de mise en prise (7) ont une face qui est inclinée par rapport à la surface dudit élément de type plaque (6) et une face qui est perpendiculaire à la surface dudit élément de type plaque (6).
- 30 5. Attache selon une ou plusieurs des revendications précédentes, caractérisée en ce que ledit élément de type plaque (6) est pourvu dans une région inférieure d'au moins une paire de parties en relief (12) qui constituent des saillies à partir de la surface inférieure de l'élément de type plaque (6) et permettent une action supplémentaire pour serrer le corps d'attache.